
*RDP Centrale Biométhane VOL V du Dunois à Marboué Inauguration le 17
septembre 2018*

Page 1/1

Date : 17 septembre

Pour écouter la vidéo à 18'02 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/emissions/jt-1920-centre>

2 LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

**LE FAIT
DU JOUR**

C'est la première centrale

À Marboué, on ne manque pas d'énergie verte

Écologie

Il aura fallu sept ans pour voir la centrale biométhane du Dunois, la première en Eure-et-Loir, sortir de terre sur la zone d'Écoublanc, à Marboué. Elle est inaugurée, en grande pompe, aujourd'hui. Outi de valorisation écologique locale, elle transforme les matières organiques en gaz vert (biométhane) et produit un digestat destiné à une quarantaine d'exploitations agricoles partenaires du projet. Visite en avant-première.

Philippe Proux
philippe.proux@lecho.fr

L'à vert est la couleur à la mode. Sans doute parce qu'elle est celle de l'espérance d'un monde meilleur, plus propre et plus écologique. À Marboué, la centrale biométhane du Dunois, la première d'Eure-et-Loir, inaugurée ce midi, répond aux enjeux de la transition énergétique. Elle participe, explique l'entreprise Vol-V bio-masse, à une meilleure valorisation des déchets produits sur le territoire et au recyclage local des éléments fertilisants, tout en valorisant les matières organiques en gaz vert (biométhane), en amendant les sols et fertilisant les cultures.

La méthanisation ou « digestion anaérobie » est un procédé biologique naturel. Nous l'avons constaté en nous rendant, jeudi, sur place zone d'Écoublanc, où trois employés font fonctionner le silo. Une visite pédagogique conduite par le chef de projet Vincent Dubois, heureux de montrer le procédé de transformation de la matière organique. En somme tout ce qui se passe dans les tuyaux et au cœur du digesteur, la fumée « pense de

vache » dimensionnée pour transformer 18.000 tonnes de matières organiques par an en gaz vert et digestat.

Pour comprendre le procédé, il faut savoir que ces matières entrantes sont végétales (paille, tonnes de pelouse, boues de céréales...) et des effluents de l'industrie agroalimentaire (grasses, biodéchets...). « 55 % sont d'origine agricole et des agro-industrielles, 35 % industriel et enfin, des collectivités locales, à 10 % », indique Vincent Dubois. Elles arrivent par camions, sont pesées et traçées. En fonction de leur typologie (liquides, solides odorants ou non odorants), elles sont stockées dans des cuves, un bâtiment hermétique ou à l'extérieur.

Un digestat de 1.800 m³

Hormis la paille pour laquelle une ligne est dédiée et qui finira broyée, les matières passent dans une trémie d'incorporation de 80 m³. Direction la mélangeuse, point de convergence également des sous-produits d'animaux - des râtes de production - qui sont montés à température (70 degrés pendant 1 heure) dans un local à part.

Sous le mélangeur sont installés deux cuivres et une pompe à pistons, laquelle envoie la ration mélangée dans le digesteur, équipé de douze brasseurs, la « bête » dispose d'un volume de 1.800 m³. Le séjour des matières

est de 30 jours à 55 degrés permettant une dégradation optimale.

À l'issue de cette période, la société Vol-V récupère le biogaz ainsi que du digestat, liquide et solide. La fraction solide, qui se substitue à l'engrais, sera réinjectée sur les terres. Une quarantaine d'exploitations agricoles sont partenaires du projet. Le plan d'épandage représente 6.500 ha dans un rayon de 25 km. La fraction liquide, elle est réutilisée pour les besoins du procédé.

Quant au gaz produit, il est épuré par le biais de membranes et de charbon actif, de sorte à obtenir 98 % de CH₄ (méthane). « Le biogaz devient alors du biométhane, qui est injecté dans le réseau GRTF », précise Vincent Dubois. L'objectif de production annuelle de la centrale est de 1.615.000 m³ livré à GRTF. Elle représente 11 % de la consommation de la poche de gaz de l'agglomération dunoise. ■

INFO PLUS

Cinquième, l'usine de Marboué est le cinquième projet porté par Vol-V Biomasse après Guampy et Châteaubleau (Finistère), Eppaville (Somme) et Montauban-de-Brotagne (Ille-et-Vilaine). 8,4 M€ ont été investis dans l'opération.



« Il faut agir vite avec le dérèglement climatique »

On dit de lui qu'il veut devenir le champion français du biométhane. Cédric de Saint-Jouan, président du Groupe Vol-V, producteur français indépendant de gaz vert, inaugure la centrale biométhane du Dunois, la première centrale biométhane d'Eure-et-Loir, ce lundi.

■ **Nous avez fait un pari sur le gaz vert, il fallait oser...** Il fallait le faire, mais c'était une obligation morale. Nous avons d'abord cherché l'endroit en France où il y avait le plus grand potentiel et il s'avère que c'est dans le quart nord-ouest. À partir de là, nous avons entrepris toute une série de projets avec cette volonté d'industrialiser le processus.

Nous capitalisons sur les retours d'expérience pour pouvoir nous développer à grande échelle. On cherche à prospérer mais la philosophie de la boîte, c'est qu'il faut agir vite avec le dérèglement climatique. On est en plein dedans.

■ **L'objectif, à terme, quel est-il ?**

La loi de transition énergétique fixe à 10 % la consommation de gaz renouvelable en 2030. C'est possible à la condition que le gouvernement simplifie les procédures administratives, maintienne un tarif incitatif et offre des possibilités d'épandage. On est quand même soumis à énormément de contraintes car on est à l'inter-

section de trois domaines, l'énergie, l'agriculture et les déchets, qui sont très réglementés. Le plan climat vise le 0 % d'émission de CO₂ en 2050, le gaz peut y contribuer à condition de développer de nouvelles générations de gaz.

■ **Lesquelles ?** On ne va pas faire 100 % de biométhane. Dans la grande famille des gaz renouvelables, on a le biométhane, ce qu'on fait aujourd'hui, à partir de méthanisation de matières principales. Il demain, il faudra aller plus loin avec autre chose : la pyrogazification, à partir de matières sèches comme le bois, ou la méthanation ou encore

travailler sur les algues qui peuvent être génératrices de gaz.

■ **Dans ce cadre, l'usine de Marboué peut-elle évoluer ?** Elle a potentiel, qui ne va pas bouger énormément, sauf à ce qu'il y ait une autre entreprise qui s'installe dans la région. On ne va pas produire plus en agriculture. Pour que l'usine grossisse, il faudrait aller chercher de la matière plus loin et, très vite, nous serions limités pour des questions de coût. Il y a un optimum et c'est ce qu'on a dimensionné : 200 m³ de gaz par heure. Nous sommes dans un projet territorial et, selon les territoires, on ne met pas les mêmes technologies. ■



biométhane en Eure-et-Loir

**LE FAIT
DU JOUR**



ARRIVAGE. Les matières sont issues de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités. Elles servent à la production de biométhane et d'un digestat destiné à l'épandage.

EN IMAGES



DIGESTEUR

Si le bassin le nécessite, les employés de la centrale peuvent accéder au sommet du digesteur par un escalier en colimaçon, au sommet duquel une lucarne permet de voir ce qu'il se passe à l'intérieur. Les matières organiques s'y dégradent sous la forme de pâte durant quatre jours à une température de 55 degrés.



TRÉMIE

Un Manitou déverse la matière organique dans la trémiss d'une capacité de 80 m³. Le conducteur compte le nombre de godets afin de suivre au plus près "la recette du jour", en fonction des arrivages. Tout converge, ensuite, vers la mélangeuse.

MÉLANGEUSE

Des tuyaux, des tuyaux et encore des tuyaux... Mais aussi deux caissons de 2 m³ chacun, qui fonctionnent de manière séquentielle, et une pompe à pistons, qui envoie les matières dans le digesteur. Le rôle de la mélangeuse est d'obtenir une réaction homogène avant la digestion. « Quand l'un des caissons se vide, l'autre se remplit pour commencer un nouveau cycle de l'ordre d'une dizaine de minutes », explique Vincent Dubois.



« C'est sans odeur »

CRAINTES. Depuis l'installation de la centrale biométhane, les Marbousiers n'ont pas à se plaindre d'émanations de corps volatiles répugnants. « C'est un sujet sur lequel nous sommes extrêmement précautionneux », indique Cédric de Saint-Jouan, président du Groupe VOLV. « Il peut y avoir des accidents, mais on fait en sorte que tout soit maîtrisé. » Avec notamment des canalisations qui renouvellent l'air plusieurs fois par heure avant de l'envoyer dans un bio filtre rempli de bryères. « À partir du moment où la matière entre, elle reste en milieu étanche, de son incorporation dans le digesteur jusqu'à l'obtention du digestat », assure le chef de projet, Vincent Dubois. Même lors de l'épandage, il n'y a pas besoin de se boucher le nez.



LABORATOIRE

Un laboratoire est installé sur place. Il permet d'analyser les matières sèches et organiques, le PH, la conductivité et le Fos'ac.

À Marboué, l'usine de méthanisation inaugurée aujourd'hui produit gaz et engrais



La première centrale biométhane d'Eure et Loir, à Marboué (vol-V) © Quentin reix

La centrale biométhane du Dunois sera inaugurée en grande pompe aujourd'hui. Outil de valorisation écologique locale, elle transforme les matières organiques en gaz vert (biométhane) et produit un digestat destiné à une quarantaine d'exploitations agricoles partenaires du projet.

À Marboué, la centrale biométhane du Dunois, la première d'Eure-et-Loir, inaugurée ce midi, répond aux enjeux de la transition énergétique. « Elle participe, explique l'entreprise Vol-V biomasse, à une meilleure valorisation des déchets produits sur le territoire et au recyclage local des éléments fertilisants, tout en valorisant les matières organiques en gaz vert (biométhane), en amendant les sols et fertilisant les cultures ».

Page 2/3

La méthanisation ou « digestion anaérobie » est un procédé biologique naturel. Nous l'avons constaté en nous rendant, jeudi, sur place zone d'Écoublanc, où trois employés font fonctionner le site. Une visite pédagogique conduite par le chef de projets Vincent Dubois, heureux de montrer le procédé de transformation de la matière organique. En somme tout ce qui se passe dans les tuyaux et au cœur du digesteur, la fameuse « panse de vache » dimensionnée pour transformer 18.000 tonnes de matières organiques par an en gaz vert et digestat.



La première centrale biométhane d'Eure et Loir, à Marboué (vol-V)

Pour comprendre le procédé, il faut savoir que ces matières entrantes sont végétales (paille, tontes de pelouse, issues de céréales...) et des effluents de l'industrie agroalimentaire (graisses, biodéchets...). « 55 % sont d'origine agricole et des agro-industries, 35 % industriel et enfin, des collectivités locales, à 10 % », indique Vincent Dubois. Elles arrivent par camions, sont pesées et tracées. En fonction de leur typologie (liquides, solides odorants ou non odorants), elles sont stockées dans des cuves, un bâtiment hermétique ou à l'extérieur.

Dégradation optimale à 55 degrés

Hormis la paille pour laquelle une ligne est dédiée et qui finira broyée, les matières passent dans une trémie d'incorporation de 80 m³. Direction la mélangeuse, point de convergence également des sous-produits d'animaux - des ratés de production - qui sont montés à température (70 degrés pendant 1 heure) dans un local à part.

Sous le mélangeur sont installés deux cuvons et une pompe à pistons, laquelle envoie la ration mixée dans le digesteur. Équipée de douze brasseurs, la « bête » dispose d'un volume de 1.800 m³. Le séjour des matières y est de 30 jours à 55 degrés permettant une dégradation optimale.

À l'issue de cette période, la société Vol-V récupère le biogaz ainsi que du digestat, liquide et solide. La fraction solide, qui se substitue à l'engrais, sera

Page 3/3

répandue sur les terres. Une quarantaine d'exploitations agricoles sont partenaires du projet. Le plan d'épandage représente 6.500 ha dans un rayon de 25 km. La fraction liquide, elle est réutilisée pour les besoins du procédé.



La première centrale biométhane d'Eure

et Loir, à Marboué (vol-V)

Quant au gaz produit, il est épuré par le biais de membranes et de charbon actif, de sorte à obtenir 99 % de CH₄ (méthane). « Le biogaz devient alors du biométhane, qui est injecté dans le réseau GRDF », précise Vincent Dubois. L'objectif de production annuelle de la centrale est de 1.615.000 m³ livré à GRDF. Elle représente 11 % de la consommation de la poche de gaz de l'agglomération dunoise ».

Sans odeur

Depuis l'installation de la centrale biométhane, les Marbouésiens n'ont pas à se plaindre d'émanations de corps volatiles répugnants. « C'est un sujet sur lequel nous sommes extrêmement précautionneux, indique Cédric De Saint-Jouan, président du Groupe VOL-V. Il peut y avoir des accidents mais on fait en sorte que tout soit maîtrisé ». Avec notamment des canalisations qui renouvellent l'air plusieurs fois par heure avant de l'envoyer dans un bio filtre rempli de bruyère. « A partir du moment où la matière entre, elle reste en milieu étanche, de son incorporation dans le digesteur jusqu'à l'obtention du digestat », assure le chef de projet, Vincent Dubois. Même lors de l'épandage, il n'y a pas besoin de se boucher le nez.

Page

Date : 17 septembre 2018

ITV de Cédric de Saint Jouan

Pour écouter : <https://intensite.net/2009/actu2018/marboue-inauguration-de-l-usine-de-methanisation-282100>

MARBOUE - Inauguration de l'usine de méthanisation



Des ressources locales pour fabriquer du gaz. La centrale biométhane du Dunois construite sur la zone d'activité des Terres-d'Écoublanc à Marboué sera inaugurée à 13h ce lundi. Cédric De Saint-Jouan, Président du Groupe Vol-V, producteur français indépendant de gaz vert était notre invité du jour à 7h45.